

**Statement of the Chairman**  
**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions**  
**3 May 2021**

**Updated financial position of closed peacekeeping missions as at 30 June 2020**

*(ACABQ report A/75/838, related SG report A/75/619)*

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the updated financial position of closed peacekeeping missions as at 30 June 2020.

The Advisory Committee notes that as of 30 June 2020, there were no loans from closed peacekeeping missions with net cash surpluses to the regular budget and to the active peacekeeping missions since December 2019 and March 2020, respectively. This is a result of the adoption of General Assembly resolution 73/307 authorizing, on a trial basis for three budget periods, management of the cash balances of all active peacekeeping missions as a pool while maintaining the balances in separate special accounts for each mission.

Pending conclusion of the three-year trial period and in accordance with its previous recommendations, the Advisory Committee recommends that the net cash balance proposed for retention to cover potential temporary borrowing needs of active missions be maintained at the peak borrowing level of \$49,800,000 over the past three calendar years prior to the adoption of General Assembly of resolution 73/307 on 3 July 2019. Any available cash surplus over that amount should be returned to Member States.

The Advisory Committee recalls the repeated calls by the General Assembly for all Member States to pay their assessed contributions on time, in full and without condition. The Advisory Committee also reiterates the importance of settling claims by troop- and police-contributing countries of closed peacekeeping missions in a timely manner.

Thank you, Mr. Chairman.

**Déclaration du Président**

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

**Le 3 mai 2021**

**Point au 30 juin 2020 de la situation financière des opérations de maintien de la paix  
dont le mandat est terminé**

*(Rapport du Comité consultatif : A/75/838 ; rapport correspondant du Secrétaire  
général : A/75/619)*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif sur le point au 30 juin 2020 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé.

Le Comité consultatif note qu'au 30 juin 2020, aucune avance n'avait été prélevée sur les comptes de missions de maintien de la paix terminées affichant un excédent net de trésorerie depuis décembre 2019 pour alimenter le budget ordinaire, et depuis mars 2020 pour alimenter les missions de maintien de la paix en cours. Cela tient à l'adoption de la résolution 73/307, dans laquelle l'Assemblée générale a approuvé, à titre expérimental pour trois exercices budgétaires, le principe de la gestion commune des soldes de trésorerie de toutes les opérations de maintien de la paix en cours, étant entendu que des comptes séparés seraient conservés pour chaque mission.

D'ici à ce que la période d'essai de trois ans s'achève et dans le prolongement des recommandations qu'il a faites antérieurement, le Comité consultatif recommande que les excédents de trésorerie qu'il est proposé de maintenir afin que des avances puissent être versées à titre provisoire aux missions en cours qui en auraient besoin soient conservés à

hauteur de 49 800 000 dollars, ce qui correspond au montant le plus élevé constaté au cours des trois années calendaires ayant précédé l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 73/307 en date du 3 juillet 2019. Tout excédent de trésorerie disponible au-delà de ce montant devrait être restitué aux États Membres.

Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a souligné à plusieurs reprises que tous les États Membres devaient verser leurs contributions à temps, en totalité et sans conditions. Il réaffirme également qu'il importe de régler rapidement les sommes dues aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police au titre de missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé.

Monsieur le Président, je vous remercie.